



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Autorisation Environnementale pour le projet de réensablement sur 10 ans des plages intra-bassin du secteur Jane de Boy à l'enracinement du Mimbeau**

**Commune concernée : LEGE CAP FERRET**

Une enquête publique est prescrite **du lundi 04 avril 2022 au mardi 03 mai 2022 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de réensablement sur 10 ans des plages intra-bassin du secteur Jane de Boy à l'enracinement du Mimbeau de la commune de Lège Cap Ferret.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le responsable du projet est le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON – 16, allée Corrigan 33120 ARCAHON. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Madame Christelle LAMARQUE au tél : 05 57 52 74 74.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de Lège Cap Ferret aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2022 ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de Lège Cap Ferret 79, avenue de la Mairie 33950 LEGE CAP FERRET, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Madame Perrine MORUCHON Chef de projets environnement et aménagement du territoire, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations **à la Mairie de Lège Cap Ferret**, selon le calendrier ci-après :

- **lundi 04 avril 2022 de 09h00 à 12h00**
- **samedi 16 avril 2022 de 09h00 à 12h00**
- **samedi 23 avril 2022 de 09h00 à 12h00**
- **mardi 03 mai 2022 de 14h00 à 17h00**

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Lège Cap Ferret, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications_légales).

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.